

8 place Charles Dullin
75018 PARIS
01.88.32.98.80
@depots@ccn.notaires.fr



Accès à l'étude
Parkings : 5 rue Dancourt,
41 Bd de Rochechouart
Métro : Abbesses (12), Anvers
(2), Pigalle (2, 12)
Bus : 30, 67, 85

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Le soussigné :

Maître Bruno CERCLÉ, notaire associé de la société dénommée "Chassaint & Cerclé Notaires", société par actions simplifiée, titulaire d'un office notarial dont le siège est à PARIS (75018), 8 place Charles Dullin,

Dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société par actions simplifiée sous la dénomination sociale de A. E. Holding groupe, ladite société ayant les caractéristiques suivantes :

- Capital social : MILLE (1 000 €) euros divisé en CENT (100) actions ou parts de DIX (10 €) euros chacune
- Siège social : 17 Rue Mesnil 75116 Paris
- Objet social : « La Société a pour objet en France et à l'étranger :
La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger:
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
 - Agencement, aménagement, conseil dans les affaires. Étude, coordination, gestion et pilotage de projets d'aménagement et réalisation de travaux en sous-traitance en tous corps d'état.
 - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus;
 - la participation directe ou indirecte de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres et droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, groupement d'intérêt économique ou location gérance;
 - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant les dites activités;
et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de cet objet ou de tout objet similaire. »

Atteste :

- avoir reçu le 15 août 2025 la somme de **MILLE EUROS (1 000 €)** représentant les apports en numéraire effectués à la société,
- que les fonds versés seront déposés au compte ouvert au nom de la société en formation à l'étude.

Fait à Paris.
Le 27 août 2025.

